

CYCLE 3 - LA SOBRIÉTÉ ÉNERGETIQUE

Les ressources disponibles pour approfondir le sujet et mettre en place des démarches à l'échelle de ma commune

1. Contexte et objectifs

Définition : La sobriété énergétique est une **démarche volontaire de réduction des consommations d'énergie superflues**, passant par une **interrogation de nos besoins** et des changements d'usages.

Le cadre national : plan de sobriété acte 1 (2022) acte 2 (2023)

En **2022** dans un contexte de crise énergétique et de hausse des prix, le gouvernement a mis en place un **plan de sobriété d'urgence** visant à permettre de passer l'hiver avec pour objectifs de :

- Réduire de **40%** notre consommation d'énergie d'ici à **2050**
- Réduire de **10%** la consommation d'énergie sur les deux prochaines années par rapport à 2019

Ce plan est composé de **15 mesures phares** dont 3 incitent les collectivités territoriales à réduire la consommation liée à l'éclairage et au chauffage des bâtiments publics

→ Ces mesures ont permis de **réduire la consommation d'énergie de 12%** sur l'ensemble de l'année 2022-2023

En **2023** le gouvernement a présenté le **plan de sobriété acte 2** visant à **poursuivre la mobilisation et aller plus loin** à travers **5 axes** :

- 1/ Poursuivre la mobilisation des **grandes entreprises**
- 2/ Permettre aux Français de mieux piloter leur consommation d'énergie grâce à un « **plan thermostat** »
- 3/ Encadrer et clarifier la réglementation sur la **pollution lumineuse**
- 4/ Promouvoir les **mobilités propres** en entreprise
- 5/ Proposer des offres pour valoriser les économies d'énergies et faire baisser les factures : les **énergéticiens s'engagent**

Les objectifs de la Métropole de Lyon

- Le **Plan Climat Air Energie Territorial de la Métropole de Lyon** fixe l'objectif suivant : **-30%** de consommations énergétiques d'ici **2030** par rapport à 2000 (le plan climat, en cours de révision, pourrait adopter rapidement des objectifs plus ambitieux)
 - Une **quarantaine de communes** ont mis en place des **plans de sobriété** pour l'hiver 2022-2023 ;
- Les efforts ont porté leurs fruits : **- 9% de consommation d'électricité au niveau régional** (Source : RTE, données corrigées des effets météo)

2. Planifier la sobriété à l'échelle communale

LES RESSOURCES

AMORCE, Association des Maires Ruraux, Intercommunalités de France- [Plan d'urgence sobriété : 10 actions pour aider les collectivités à passer l'hiver et autres pistes de travail](#)

→ 10 pistes de travail pour faire face à l'urgence (actions ayant un impact fort sur les factures énergétiques) issues d'un groupe de travail composé de collectivités et 100 autres pistes évoquées concernant le patrimoine, l'éclairage public, la mobilité, les services publics.



[Sobriété – Les propositions chiffrées de negaWatt](#)

→ L'association negaWatt a publié en 2022 une liste d'une cinquantaine d'actions, basée sur des retours de terrain, dans les domaines résidentiels, tertiaire, transports permettant d'économiser 10% d'énergie en 2 ans.

Virage Energie, association spécialisée dans la prospective et l'accompagnement des territoires vers la sobriété :



→ A publié avec le CEDIS un **guide** [Engager des politiques locales de sobriété](#) qui présente les différentes étapes d'un plan de sobriété et les différents types de leviers (écogestes, leviers organisationnels, etc.) ainsi que des exemples de mesures par secteurs (bâtiments, équipements publics, éclairages, mobilité, accompagnement des entreprises et citoyens)

→ A élaboré un **outil pédagogique**, [Virage Sobriété](#) afin d'outiller et d'acculturer les élus, les techniciens des collectivités territoriales et les citoyens à la notion de sobriété énergétique.

Contact : bnicoloso@virage-energie.org



Des exemples d'actions à lancer ont été partagés lors des ateliers sur les plans de sobriété des communes du 3 octobre 2023

Si les mesures d'urgence sont nécessaires pour faire face à l'augmentation des prix de l'énergie, il est essentiel de **planifier la sobriété à moyen et long termes.**



LES DISPOSITIFS MOBILISABLES POUR PLANIFIER ET METTRE EN ŒUVRE LA SOBRIÉTÉ SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL

Deux missions du SIGERLy :



- La mission « **Flash Sobriété** » est idéale pour les communes qui n'ont pas initié de plan de sobriété ou n'osent pas se lancer, mais souhaitent mettre en place des actions simples et peu coûteuses. Cette mission est **gratuite** pour les communes adhérentes (niveau 2)
- La mission « **Mesure des températures effectives dans les bâtiments** » avec une visite sur site pour mesurer l'écart entre les consignes de températures et les températures réelles, l'analyse des données collectées, etc.

Contact : Noémie CORSAT, chargée d'affaires CEP : noemie.corsat@sigerly.fr

Des aides financières d'ACTEE :



- Pour des **postes d'économie de flux**, pouvant financer des temps partiels, via **[l'appel à projet CHENE](#)** d'ACTEE (entre 45 et 60% de taux de financement pour au moins 0,5 ETP d'une seule personne). Les communes peuvent s'inscrire dans les appels à projets CHENE à venir (une clôture tous les trimestres environ). Pour candidater, l'idéal est de demander des aides sur les différents volets (ressources humaines, AMO, outils de mesure, audit et maîtrise d'oeuvre) pour montrer que l'on se projette vers le passage à l'acte
- **Pour animer une démarche : Challenges [CUBE école](#)** (reste à charge entre 6 000 et 10 000€ selon la taille de la commune), portés par l'IFPEB, le Cerema et la FNCCR
- **Pour des équipements de mesure** : programme **[ACTEE](#)** ou **[CEE](#)**;
- **Assistance à Maîtrise d'Usages - AMU**: projet en préparation, la Métropole de Lyon est ouverte à toutes les contributions pour envisager un dépôt de dossier auprès d'ACTEE en 2024. **Les communes intéressées par ce volet AMU peuvent contacter [Max Senange max.senange@sigerly.fr](mailto:max.senange@sigerly.fr) ou [Alexis Pellat apellat@grandlyon.com](mailto:apellat@grandlyon.com)**



Le défi Sobriété -10% d'Eau d'AMORCE



AMORCE et le Ministère de la Transition Ecologique lancent un défi aux collectivités territoriales pour **réduire de 10% les prélèvements en eau relatifs à leurs patrimoines et services à horizon 2025** (et non 2030 comme prévu par le Plan Eau), notamment en mettant en œuvre 10 actions identifiées.

Pour en savoir plus et s'engager dans le défi, rendez-vous sur le **[site internet d'AMORCE](#)**.

3. Accompagner les acteurs du territoire vers la sobriété – les habitants

✂ LES DISPOSITIFS MOBILISABLES POUR ACCOMPAGNER LA SOBRIÉTÉ DANS LE LOGEMENT

Soliha – La visite énergie



Soliha (Solidaires pour l'habitat) propose ce service financé par la Métropole de Lyon pour accompagner les **ménages en situation** de précarité énergétique à **maîtriser leurs consommations** et à **améliorer leur confort thermique**.

- Après orientation du ménage par un travailleur social, le technicien Soliha réalise une **visite à domicile** ;
- **Un accompagnement personnalisé peut être proposé au ménage** (suivi des consommations, orientation vers d'autres acteurs, aide aux petits travaux, etc.) ainsi qu'un **accompagnement à la réalisation de travaux** lorsque c'est possible

→ Détails à retrouver en annexe

Contact : Yannick Thizy – technicien - energie.69@soliha.fr - 04 37 28 70 43

ALEC Métropole de Lyon - Défi DECLICS Eau et Energie



- L'objectif du défi est de réaliser au moins **10% d'économies d'énergie et d'eau en 5 mois**, par rapport à l'année précédente, uniquement par des **éco-gestes**, en **équipe de 6 à 12 foyers avec un ou deux référents qui font le relai avec l'ALEC**
- Calendrier : **1er décembre 2023 jusqu'au 30 avril 2024**
- Démarrage le 1er décembre 2023 avec l'événement de lancement
- **Inscriptions possibles jusqu'au 31 décembre 2023 sur www.alec-lyon.org/declics**



Les communes peuvent :

- **Communiquer sur le défi** auprès des habitants ou des associations pour qu'ils constituent une ou plusieurs équipes dans la commune
- **Identifier les éléments moteurs et mobilisateurs parmi les habitants / associations** et soutenir les envies d'agir
- **Constituer une équipe interne d'agents**

Contact partenaires : Marion Cannelle - +33 (0)4 37 47 96 97

Animateurs du défi : Nina TAARABIT et Aurélien BONNETAUD - +33 (0)9 72 39 88 33 | +33 (0)9 72 12 25 71 - Mail : declics@alec-lyon.org



RETOUR D'EXPÉRIENCE - la politique transversale de sobriété « Mutt en transition » de la commune de Muttersholtz

Muttersholtz est une commune rurale (2075 habitants) alsacienne pionnière de la transition écologique.

La sobriété ne fait pas l'objet d'une politique à part entière mais elle est une composante importante du programme [Mutt en transition](#).



Dans le cadre de cette politique la commune a notamment :

- **Réhabilité 25% des logements vacants** de la commune en 3 ans afin de **lutter contre l'étalement urbain** dans une perspective de **sobriété foncière** : lors de l'élaboration du PLU, une soixante de logements ont été recensés comme vacants (soit 8% des logements). La commune a mis en place une **taxe d'habitation sur les logements vacants** afin de financer la contribution communale au projet. Ensuite elle a construit le dispositif de soutien en concertation avec les propriétaires : des **aides aux travaux sont versés sous condition de rénovation** au niveau BBC par l'ANAH et la commune pour les projets de location conventionnée.
 - Entre 2017 et 2020, l'opération a permis de **réhabiliter 15 bâtiments** et de créer 20 logements. Le PLU de la commune a aussi **réaffecté des zones constructibles** - rendues caduques par l'augmentation de l'offre de logements réhabilités - **en zone à usage agricole**.
 - Muttersholtz participe [au réseau national des collectivités mobilisées contre le logement vacant \(RNCLV\)](#) fondé en 2016.
 - **Diminué de la consommation de l'éclairage public de 36%** grâce à **l'extinction nocturne**, soit 45 000 kWh par an.
 - **Favorisé les modes de déplacement actifs** à travers : la **réduction de la vitesse dans le bourg** (passage des zones départementales en zone 30) afin de limiter les nuisances et de rendre l'espace plus sécurisé pour les déplacements à pied et à vélo, la **mise en place d'itinéraires cyclables et d'un schéma directeur des liaisons douces** afin d'assurer des itinéraires sécurisés, l'élargissement des trottoirs, etc.
- Résultat : à la rentrée 2020, **50% des élèves de primaire se rendent à l'école en vélo**.

Le détail de cette politique et son analyse est à retrouver dans [l'Etat des lieux des actions de sobriété dans les territoires français](#), réalisé par l'ADEME.

4. Accompagner les acteurs du territoire vers la sobriété – l'accompagnement au changement

LES RESSOURCES

ADEME – [Boîte à outils : Mettre en œuvre des actions d'accompagnement aux changements de comportements](#)

Cette boîte à outils recense et classe les nombreux dispositifs existants et aborde leur mise en œuvre, articulation dans une perspective globale et évaluation.

LES DISPOSITIFS MOBILISABLES

Les Conversations Carbone

La méthode des [Conversations Carbone](#) consiste en une **approche conviviale** afin **d'accompagner les particuliers vers un mode de vie plus sobre**. Elle repose sur un espace d'exploration et de dialogue.

Le **Réseau FEVE** organise des cycles de Conversations Carbone à Lyon pour tous types de publics, en entreprise, pour les étudiants, pour les citoyens

**Contact : christele.fierobe@reseaufeve.org
et zineb.niedermeyer@reseaufeve.org**



- Venez les découvrir lors d'une [Pause Carbone à Lyon](#) au TUBA les **28 novembre** ou **19 décembre** de **18h30 à 20h15** avant le début d'un **nouveau cycle** en janvier 2024.
- A la Métropole : s.pislar@grandlyon.com

L'atelier 2 tonnes



Limiter la hausse de la température globale à 2°C en 2050 implique d'atteindre 2 tonnes d'émissions de CO2 par personne et par an (contre environ 10 aujourd'hui pour un Français moyen).

En 3 heures et en équipe, l'atelier permet de se projeter jusqu'à 2050, **en prenant en compte les leviers individuels et collectifs de la transition bas carbone** dans le cadre d'une approche systémique.

→ L'atelier peut être organisé à destination d'une organisation publique, d'une entreprise, d'étudiants, etc. **Plus d'informations sur 2tonnes.org**

Inventons nos vies bas carbone

L'atelier Inventons nos vies bas permet en 2h à 3h de comprendre l'impact individuel et collectif des modes de vie sur le climat, de comprendre l'efficacité des différentes actions possibles et d'imaginer des solutions efficaces et désirables.





RETOUR D'EXPÉRIENCE – Le bureau des temps de la Métropole de Lille



La Métropole Européenne de Lille (MEL) s'est dotée d'un **Bureau des Temps (BdT)** en 2015 afin de prendre en compte la question des temps individuels et collectifs dans ses politiques publiques. L'objectif visé est de **réduire les pics de demande de services publics** et *in fine* la **consommation d'énergie et de ressources sans dégrader la qualité et en renforçant l'accessibilité des services publics**.

Le **BdT** est rattaché à la direction des relations aux usagers et permet d'accompagner les différentes politiques métropolitaines **dans l'analyse de leur rapport au temps**, afin de permettre d'**améliorer le service aux usagers et de rendre écologiquement soutenable** l'activité de la collectivité.

Le BdT décline la politique métropolitaine selon 3 grands axes :

- **Meilleure répartition spatiale de l'activité (offre de service répartie sur le territoire, transports)** afin d'inciter à des comportements sobres en matière de mobilité (modes actifs et transports en commun rendus plus accessibles par l'organisation de l'espace) et de limiter la congestion liée aux pics de transports ;
 - **Optimisation des horaires** des services (piscine, lieu culturel) pour qu'ils correspondent d'avantage au besoin du public et permettre d'en intensifier l'usage et donc limiter leur consommation d'énergie ;
 - **Optimisation des espaces** par la diversification des usages. Par exemple, occupation des cours d'écoles en dehors du temps scolaire, ce qui permet de mutualiser les usages et donc de limiter l'étalement urbain (réduction des besoins de nouveaux locaux) et de mutualiser les dépenses liées au fonctionnement des bâtiments entre les différents occupants.
- Les agents du BdT **repèrent** les services publics susceptible de présenter une forte affluence puis travaillent avec les agents en charge de ce service afin de réaliser un diagnostic fin et de **rechercher des solutions de façon concertée** avec les usagers et les non-usagers : autres collectivités locales, acteurs économiques, etc.
- Plus d'informations sur le [site de la MEL](#) et dans la [fiche « s'inspirer » éditée par le CLER- Réseau pour la transition énergétique](#)

Contact : bureaudestemps@lillemetropole.fr



Les actions individuelles de sobriété sont importantes car elles permettent de sensibiliser les individus et contribuent à la réduction de la consommation. Néanmoins, **massifier les comportements sobres doit passer par des politiques publiques facilitant et encourageant les comportements sobres de façon structurelle** pour les individus et acteurs économiques.

5. Accompagner les acteurs du territoire vers la sobriété – les entreprises



LES DISPOSITIFS MOBILISABLES POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

Les dispositifs de l'ADEME

L'ADEME propose des accompagnements aux entreprises pour réduire leurs consommations d'énergie à travers :



- Une **offre de diagnostics** adaptés aux différents types d'entreprises
- Des **premiers gestes simples** pour une réduction immédiate des consommations et dépenses d'énergie
- Des **outils, guides et formations** pour construire un plan de sobriété à l'échelle de son entreprise
- Des **accompagnements financiers** aux études et investissements

→ Les informations détaillées sont à retrouver sur la [page dédiée du site de l'ADEME](#)

Les accompagnements de la Chambre de Commerce et d'Industrie



CCI LYON METROPOLE
SAINT-ETIENNE ROANNE

La CCI propose aux entreprises :

- des **accompagnements vers la sobriété** : visite énergie, visite mobilité, Bilan Carbone et étude d'opportunité photovoltaïque ;
- Un **outil d'autodiagnostic** ;
- Des **ressources** et bonnes pratiques

→ Les informations sont à retrouver sur le [site de la CCI](#)

→ Lyon Eco énergie : <https://blogs.grandlyon.com/plan-climat/rejoignez-nous/lyon-eco-energie/>

La démarche Bureaux à Energie Positive (BAEP) animé par l'ALEC

L'ALEC propose aux entreprises et organisations volontaires un **accompagnement sur 6 mois** pour impliquer les équipes dans la gestion et la **réduction de l'eau et l'énergie consommées sur le lieu de travail.**



L'ALEC intervient pour **sensibiliser** les salariés et les accompagner à **réaliser un diagnostic de leurs pratiques et mettre en place un plan d'actions.**

Contact : Chloé SPITZ – Chargée de mission Sensibilisation et Accompagnement – 04 28 29 96 10

Les accompagnements de la Métropole

La Métropole accompagne la transition écologique des entreprises à travers :

- La [plateforme Kelimpact](#) qui leur permet de mesurer leur impact territorial et de l'améliorer.

→ L'ensemble des dispositifs et accompagnements est à retrouver dans le [guide des Dispositifs d'accompagnement à la transition écologique des entreprises industrielles](#) édité par la Métropole.



RETOUR D'EXPÉRIENCE – La charte sobriété « commerces » de la Ville de Lyon



La Ville de Lyon propose aux commerces et entreprises de signer facilement [en ligne](#) une Charte Sobriété.



Cette charte repose sur **5 engagements principaux** :

1. **J'éteins** mes façades, vitrines et enseignes lumineuses à 20h ou dès la fermeture du magasin si je suis ouvert après 20h.
2. Je n'utilise **pas de panneaux numériques publicitaires** ou je les éteins.
3. Je suis **vigilant à la température ambiante** dans mes locaux et mes points de ventes : 19° pour le chauffage et 27° pour la climatisation
4. Je **ferme la porte** de mes locaux et de mes magasins lorsque la climatisation ou le chauffage fonctionnent
5. Je m'engage dans la mise en œuvre des **mesures à moyen et long terme pour une gestion durablement plus sobre de l'énergie.**

Un **kit de communication** est mis à disposition des signataires afin de leur permettre de rendre visible leur engagement sur les réseaux sociaux et par des affichages dans le commerce.

256 entreprises ont déjà signé la Charte.

**SOBRIÉTÉ
COMMERCE
ENGAGÉ**



#SOLIDARITÉ ÉNERGÉTIQUE

**SOBRIÉTÉ
COMMERCE
ENGAGÉ**



#SOLIDARITÉ ÉNERGÉTIQUE

**SOBRIÉTÉ
COMMERCE
ENGAGÉ**



#SOLIDARITÉ ÉNERGÉTIQUE

6. Des ressources pour aller plus loin

SE FORMER

L'ADEME propose une formation : [Comprendre et intégrer la sobriété dans les politiques territoriales](#) qui vise à :

- **Comprendre** les enjeux liés à l'émergence de la sobriété dans les politiques territoriales
- **Identifier** des exemples de pratiques et d'actions de sobriété
- **Expérimenter** des méthodes pour intégrer la sobriété dans les politiques territoriales

AURA-EE et Incub

S'INFORMER

- [L'étude prospective Transition\(s\) 2050 de l'ADEME](#) propose 4 scénarios permettant d'atteindre la sobriété carbone en 2050, dont 3 accordent une place importante à la sobriété, mettant en avant sa nécessité.
- L'ADEME a réalisé un [état des lieux des politiques territoriales de sobriété](#), qui met en avant des exemples inspirants et propose des éléments de méthode et réflexivité à l'usage des collectivités au sein de l'étude TERSOB.
- L'ADEME propose une **Lettre des Sobriétés** trimestrielle : [s'y inscrire](#)

CONTRIBUER

- Le CLER – Réseau pour la transition énergétique et Virage Energie ont lancé le premier [réseau professionnel des acteurs de la sobriété](#) en juin 2023. Il est ouvert notamment aux collectivités territoriales.
- [L'Appel à communs sobriété et résilience des territoires](#) de l'ADEME vise à rassembler tous les acteurs volontaires pour **produire des ressources ouvertes – les communs** – contribuant fortement aux enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques par la création et le partage de ces communs.



ANNEXES

LA VISIT'ÉNERGIE

Document
d'information
pour les
professionnels

Un service financé par la Métropole de Lyon réalisé par
l'association SOLIHA, Solidaire pour l'habitat

UNE ACTION EN 4 ÉTAPES

1 Premier contact avec SOLIHA

Le **travailleur social** référent du ménage (Maison de la Métropole ou CCAS) envoie une demande de visite à SOLIHA (fiche navette + factures d'énergie)

Ou le ménage est orienté par un autre prescripteur (PIMMS, Unicités, ALEC, ...)

2 Rendez-vous

Le **technicien SOLIHA** prend rendez-vous avec le ménage.

Puis, il réalise une **visite à domicile**

- Il établit un diagnostic du logement et de ses usages.
- Il sensibilise aux économies d'énergie
- Il pose si nécessaire des petits équipements : réducteur de débit, joint de fenêtre, multi-prise à interrupteur

3 Rendu et plan d'action

Le travailleur social peut être associé au suivi des actions

Un **livret récapitulatif** des constats et des actions proposées est envoyé au ménage et au travailleur social.

Accompagnement personnalisé, par exemple :

- Suivi des consommations
- Conseils dans les relations bailleur / locataire
- Orientation vers d'autres acteurs autour du logement, pour des démarches juridiques ou de relogement, un accompagnement social, etc
- Aide aux petits travaux ou remplacement d'équipement



Objectifs :

Accompagner les ménages en situation de **précarité énergétique** dans des actions :

- de maîtrise de leurs consommations énergétiques
- d'amélioration de leur confort thermique.



Public concerné :

Ménages propriétaires ou locataires du parc privé et, plus marginalement, du parc public, ayant des difficultés à payer leurs factures d'énergie ou à envisager des travaux de rénovation. La visite est complémentaire d'une demande de FSL énergie.

4 Accompagnement à la réalisation de travaux

Lorsque **c'est possible**, SOLIHA propose un accompagnement à la réalisation de travaux de rénovation énergétique :

- Préconisations
- Aide à la recherche de devis
- Montage de dossier de subvention auprès de l'Anah, de la Métropole, les Caisses de retraite...



Votre référent SOLIHA dans la Métropole de Lyon

Yannick Thizy - Technicien
energie.69@solihha.fr
04 37 28 70 43